



PAGE 3
La crèche
Saint-Leu
rénovée !



PAGE 2
Les Jardins
Ouvriers
tiennent leur
assemblée



PAGE 4
Le siècle
de Léonne !

Villetaneuse

neuse

n°24

INFORMATIONS

16 février 2016
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse) et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)

Toute l'actu
sur le site
de la ville



Mardi 26 janvier, le Maire, le Préfet étaient réunis en mairie pour signer le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) 2015-2017. Nous revenons sur cette signature, avec un petit zoom sur le travail de la médiation au quotidien.

Voir page 3

Une signature pour prévenir la délinquance



Carinne Juste, le maire, et Philippe Galli, le préfet de Seine-Saint-Denis, signent le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. (© Erwann Quéré)



Cette année encore, la préparation du budget 2016 se fait dans un contexte particulièrement difficile. L'austérité qui nous est imposée par l'Etat dans le cadre de son plan d'économie de 50 milliards à l'horizon 2017 continue d'aggraver la situation des finances locales. La baisse drastique des dotations de l'Etat combinée à l'augmentation des charges incompressibles auxquelles les collectivités doivent faire face met en péril notre capacité à répondre, de manière satisfaisante, aux besoins croissants des habitants. En plus de ces contraintes, des incertitudes demeurent quant au mécanisme de financement inhérent à la mise en place du Grand Paris, de même que la compensation des pertes liées à l'abattement de 30% de la base d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les logements sociaux situés dans les quartiers prioritaires. L'enjeu fortement posé est le maintien du service public auquel nous tenons tant et qui constitue aujourd'hui encore plus qu'hier un véritable rempart contre les inégalités. Nous abordons donc cette préparation budgétaire avec de vives inquiétudes mais résolument à l'offensive pour nous faire entendre. Dans le souci constant d'une gestion saine des finances locales, nous réaffirmons notre volonté farouche de continuer à œuvrer pour le bien-être des habitants conformément aux engagements pris dans le cadre du contrat municipal. Nous aurons l'occasion d'en débattre avec vous lors de la réunion publique de présentation du budget à venir.

Le 11 février 2016
Carinne Juste,
Maire,
1^{er} vice-Présidente de Plaine Commune

Les actualités...

S'INFORMER SUR LES MÉTIERS DE LA MODE LE 18 FÉVRIER À ÉPINAY-SUR-SEINE

La mode vous intéresse : ne manquez pas le forum des métiers techniques de la mode qui se tiendra le jeudi 10 mars à Epinay-sur-Seine, pour rencontrer des professionnels de la mode, découvrir les métiers techniques qui recrutent et trouver une formation ?

Au préalable, vous devez pour cela participer à la réunion d'information collective qui aura lieu jeudi 18 février, de 9h à 12h, à l'Espace Nelson Mandela situé au 64, avenue de la Marne à Epinay-sur-Seine.
Attention : inscription obligatoire auprès de la Maison de l'Emploi d'Epinay-sur-Seine au 01 49 71 26 50 ou forumjlf@plainecommune.fr.

DES ATELIERS «BOBINES» CHEZ CLARA-ZETKIN TOUS LES SAMEDIS DE 14H À 17H

Passionné de couture, de canevass, de broderie ? Envie de rencontrer d'autres passionnés ou de transmettre votre talent. Le centre Clara Zetkin propose des ateliers d'échange de savoir-faire, pensés comme un lieu et un moment de rencontre et d'échange autour de la couture, du canevass, de la broderie et du tricot avec la complicité de l'association des



savoirs-faire de Villetaneuse.. Les participants pourront s'entraider, chercher et échanger des tutoriels, des bonnes adresses ou encore organiser un déplacement autour de cette pratique.

Infos au centre socioculturel Clara-Zetkin : 01 49 98 91 10

DÉCOUVRIR, BOUGER, SORTIR, S'INITIER... POUR LES VACANCES DE FÉVRIER

Le programme des vacances proposé par la Maison de quartier



aux 11/17 ans sera riche ! Des sessions de jeux stratégiques indoor aux sorties culturelles, en passant par la plongée... les animateurs vous ont concocté un joli programme pour en finir avec l'hiver. N'oubliez pas de vous inscrire aux activités chaque lundi, à 9h30 pour les 11/13 ans et à 10h30 pour les 14/17 ans. **Infos auprès de la Maison de quartier au 01 49 71 58 80 ou au service jeunesse au 01 48 40 16 31**

«UN AUTRE REGARD» SUR LE FILM COURT À PARTIR DU 23 FÉVRIER AU CENTRE CLARA-ZETKIN

Réalisation d'un film court, de l'écriture du scénario jusqu'au tournage. Des idées de scénario ? Des envies de filmer ? de jouer, de prendre le son, de maquiller...? L'aventure qui nous mènera à la réalisation de ce film sera collective, chacun peut y contribuer à sa façon.

Lancement des ateliers les 23, 24 et 25 février, et le 1er mars 2016 de 14h30 à 18h, avec un travail sur le scénario et le jeu des acteurs. Pour la suite, le calendrier des ateliers proposera les préparatifs du tournage en mars et avril, 5 journées de prise de vue durant les vacances de Pâques, et les vacances d'octobre 2016, seront consacrées au montage et travail du son. Ateliers animés par

les vidéastes de l'association de l'Autre Champ et le comédien et professeur de théâtre Grégoire Monier de l'association Fête un voeu. **Toutes les infos auprès du centre Clara Zetkin au 01 49 98 91 10**

PRENDRE DES VACANCES AU CENTRE CLARA-ZETKIN

Profitez des vacances pour passer de bons moments tous ensemble et en famille avec le centre socioculturel qui vous concocte quelques surprises du 22 février au 4 mars 2016.

On s'amuse :
• à « Jeux party » et à la soirée «Dessiner c'est gagné !»
• à chanter tous ensemble et avec un Karaoké.

On crée :
• pour nos papilles en pâtissant,
• pour se faire un album décoré dans l'atelier « Scrap-booking ».

On bouge :
• à la patinoire sans tomber !
• au centre Pompidou à Paris pour faire des châteaux de sable.

On se fait nos films :
• créant un film (voir ci-dessus)
• en choisissant un film pour toute la famille avec « Ciné Filous » !

On se numérise :
• avec des ateliers pour tous âges et tous niveaux et une « lecture numérique ».

Et on se mobilise :
• autour des droits des femmes avec l'atelier du D' de Kabal et un Ptit déj...

Consulter le site www.mairie-villetaneuse.fr pour connaître le détail de chaque rencontre !

LA CRÈCHE SAINT-LEU rénovée du sol au plafond

Inaugurée fin janvier par Stéphane Troussel, président du conseil départemental, en présence du maire Carinne Juste, la crèche départementale de la route de Saint-Leu fait peau neuve. Le but de ce rafraîchissement est de répondre à trois défis : optimiser l'accueil des tout-petits et de leurs familles, gagner en efficacité thermique, et améliorer les conditions de travail des 17 agents. Visite guidée avec Daniel Gaudot, directeur de la crèche.

Dans le cadre du plan petite enfance et parentalité, lancé par le département, les 350 m² du bâti ont été réaménagés. Le coût des travaux se monte à 555 000 euros. Dès l'extérieur, nous notons le changement. Une épaisseur de 15 centimètres de laine de roche, recouverte de plaques de bois de deux couleurs habillent la façade. C'est moderne et surtout l'isolation est garantie. Une rampe a été aménagée pour sortir vers le jardin. Une fois à l'intérieur, dans le hall d'accueil, les parents se sentent tout de suite chez eux car ils sont associés, explications de Daniel Gaudot « Ils peuvent regarder sur un grand écran, les photos du quotidien des enfants, et ainsi échanger avec les auxiliaires sur ce qu'il s'est passé dans la journée. Un train des langues, une fresque accrochée en haut du mur, a été réalisée par les parents. Sur les 17 wagons colorés se trouve une langue et un pays. «Bienvenue», est décliné en créole, tamoul, c'est la diversité. Bienvenue à Villetaneuse. Un parent a commencé à mettre une carte de son pays, du coup, les autres ont suivi. Les boîtes à histoires devraient être lancées. Les parents volontaires vont créer des histoires et les traduire ».

Côté cuisine, c'est « top chef ». Tout du sol au plafond à l'image de la crèche a été refait. Exit les placards en bois, arrivée des éléments en alu, c'est mieux pour l'hygiène. Frigo, congélateur, four, clim tout est neuf. Le carrelage coloré habille l'espace. 45 repas sont réalisés par jour avec des produits frais voire bio.



Les parents et leurs jeunes enfants avaient été conviés à l'inauguration de la crèche rénovée. (© Erwann Quéré).

Rénovation totale des espaces destinés aux bambins

Les sections des petits, moyens et grands ont été inversées et redessinées. « Nous avions 6 m² de surface par bébé pour 3 m² pour les grands, nous avons rééquilibré. Il a fallu refaire les salles de bain car chez les grands, l'important c'est l'autonomie » explique le directeur de la crèche. Pour les coins jeux, détente ou repas, là aussi rien n'a été oublié. Les propositions affluent pour occuper les 20 grands de 2 à 3 ans. Jeux d'imitation, coin motricité, coin voiture selon les pièces. Nous retrouvons pour la décoration, des tons neutres, pour une ambiance apaisante. « Les travaux ont été faits avec l'aide d'une ergonome du département. Chaque ambiance a été réfléchie

par l'équipe. Nous avons des dalles colorées et des ambiances spécifiques pour chaque section » note Daniel Gaudot.

Pour les moyens (15 places pour les 1 à 2 ans), le réagencement a permis un gain d'espace, de nouveaux meubles vont arriver. Depuis la réouverture, pour changer les enfants les auxiliaires ne les portent plus dans la salle de change, des petits escaliers sont incorporés pour qu'ils montent ainsi seuls. Ça n'a l'air de rien, mais si vous multipliez le poids par le nombre de fois que vous changez les enfants et le nombre d'enfant, les auxiliaires portaient presque 200 kilos par jour, sans parler des troubles musculo-squelettiques. C'est dans les petits détails que se niche le bien être des auxiliaires. La poubelle de

couches est même sans odeur.

Dans la section, bébé (10 semaines à 1 an), les 10 places ne sont pas encore toutes occupées mais tout est prêt pour accueillir les futurs arrivants. Comme dans l'ensemble du bâtiment, l'éclairage est indirect, ce qui n'éblouit pas les deux tout-petits dont l'un tente de dormir. Pas de détour dans le nouveau bureau du directeur même s'il permet d'avoir un espace confidentiel avec les familles, et pas d'arrêt non plus au wc customisé avec des petits carreaux au rdc, c'est dommage car l'endroit fait penser au mouvement d'art moderne, le suprématisme. ●

Christophe Barette
CRÈCHE DÉPARTEMENTALE
2, route de Saint Leu
93430 Villetaneuse
Tél. 01 48 22 12 72

DANS LA VILLE, EN BREF...

Attention : du neuf dans la collecte des déchets

A partir du mardi 1^{er} mars, vos jours de ramassage de vos bacs de déchets vont changer. Vous recevrez dans votre boîte aux lettres un nouveau calendrier avec toutes les dates de collecte. Cette nouvelle organisation de la collecte propose deux grands changements :

- une collecte des encombrants une fois toutes les deux semaines
- une collecte des emballages une fois toutes les deux semaines

Cette adaptation du rythme des collectes vous est proposée pour mieux prendre en compte les habitudes de consommation et de tri de l'ensemble des habitants de Plaine Commune. Par ailleurs, la multiplication des collectes d'encombrants a pour objectif de diminuer le nombre de dépôts sauvages. Enfin, cette organisation s'inscrit dans la logique de développement durable portée par les élus de Plaine Commune au sein de l'Agenda 21.

POUR LES AUTRES QUESTIONS : ALLO AGGLO

Par téléphone 0 800 074 904*

*L'appel est gratuit depuis un poste fixe et payant depuis un portable (0,15 euros / minute)

Le service est disponible 6 jours sur 7

- du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
- le samedi de 8h30 à 12h30

Sur internet et sur appli mobile

www.plainecommune.fr / Appli Plainecommune

Recensement 2016 jusqu'au 20 février



En 2016, une partie de Villetaneuse est recensée. Ainsi, il se peut que vous soyez recensé cette année. Se faire recenser est un geste civique qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

Si vous êtes concerné, un des 3 agents recenseurs (voir leur portrait ci-dessus) se présentera à votre domicile. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire. Il vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement.

Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.). Vous pouvez aussi les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 20 février 2016.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

- Pour tous renseignements complémentaires, contactez la mairie au 01 49 40 76 01.
- www.le-recensement-et-moi.fr
- www.insee.fr

Carinne Juste alerte l'Inspection académique

Régulièrement interpellée par des parents d'élèves au sujet d'enseignants absents et non remplacés, le maire a écrit un courrier au directeur d'Académie afin de l'alerter sur la situation que vivent de nombreuses familles à Villetaneuse et de connaître les mesures que l'Académie compte prendre pour y remédier. En effet, depuis plusieurs mois, des élèves des écoles Jules-Verne et Jean-Baptiste-Clément n'ont plus une scolarité régulière faute d'enseignants. Ceux-ci n'étant pas remplacés. Carinne Juste, apportant son soutien aux parents, souligne « que les enfants de Villetaneuse ont le droit, comme tous les autres enfants, à une éducation digne de ce nom. Et l'égalité républicaine doit garantir cette école pour tous, que tous les acteurs de l'éducation appellent de leurs vœux ». ●

EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal

l'éducation multiplie les déclarations d'intention et les réformes mortifères. Qu'à cela ne tienne ! La majorité s'associe aux parents et enseignants qui ont rassemblé près de 200 signatures pour réaffirmer le besoin d'éducation pour nos enfants. Suite au dépôt des pétitions à l'Inspection académique, les premiers remplacements ont été effectués. Preuve que la mobilisation porte ses fruits. Continuons !

«RASSEMBLEMENT POUR UNE ALTERNATIVE À VILLETANEUSE» (PRG, Génération Écologie, Société Civile)

Les mêmes moyens éducatifs pour tous !

Depuis la fin 2015 les élèves des écoles de Villetaneuse sont victimes des non-remplacements d'enseignants absents.

Prenons l'exemple de l'école Jules

Verne : ce sont quatre enseignants non remplacés ainsi que le directeur, une enseignante a dû prendre en charge la direction au détriment de ses élèves. Pour ce faire entendre par leur hiérarchie les enseignants ont dû accueillir les élèves dans la cour de récréation. Cette situation vient renforcer les inégalités en matière de réussite éducative pour nos enfants et concourt à les condamner à l'échec scolaire.

Notre groupe apporte son soutien au collectif des parents d'élèves qui se mobilise pour que cesse cette inégalité de traitement face à l'éducation.

Dieunor EXCELLENT
Président du groupe RAV
06.69.29.58.09

«RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS»

Nos écoles se trouvent confronter

à un grave problème de remplacement des enseignants absents, ce qui n'est pas sans incidences sur le niveau et la réussite scolaire de nos enfants.

Cette situation incombe à l'inspection académique qui se trouve dans l'incapacité d'assurer les remplacements nécessaires au bon fonctionnement de la vie scolaire.

Nous soutenons la mobilisation des associations de parents d'élèves, notamment sur l'école Jules Verne, qui symbolise l'inquiétude des familles Villetaneusiennes sur un sujet concernant toutes les écoles de notre commune.

Des moyens urgents doivent être débloqués pour régler de manière durable le remplacement des enseignants. Nous nous joignons à l'ensemble des élus pour défendre l'intérêt de nos écoles.

Slimane Benhammou
Président du groupe RPC ●



«ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»

Villetaneuse mobilisée pour ses écoles !

Ces dernières semaines, les banderoles ont fleuri sur les écoles de la Ville : «état d'urgence scolaire», «plus de profs, moins de bla bla»... et pour cause! Plus de moyens, abandon de l'État, RASED non pourvus... Depuis début janvier, ce sont pas moins de 87 demi-journées d'éducation qui sont passées à la trappe ! Deux ans après les mobilisations enseignantes de la Seine-st-Denis, la Ministre de

Vivre ensemble

UN PLAN DE PRÉVENTION contre la délinquance

Mardi 26 janvier, le Maire, le Préfet étaient réunis en mairie pour signer le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) 2015-2017.

En introduction à cette signature, Carinne Juste soulignait, « La complexité et les enjeux des problèmes de société nous conduisent à rassembler nos énergies et mutualiser nos moyens afin d'agir pour « le mieux-vivre ensemble ». L'implication de la commune de Villeteuse, des services de l'Etat, de la police, de la justice et de l'éducation nationale sont indispensables pour la poursuite des actions comme celles que cible le Plan communal de prévention de la délinquance. Je me félicite que notre partenariat ait abouti à l'élaboration de ce document dont l'objectif principal est d'apporter des réponses concrètes aux difficultés que subissent les villeteusiens notamment en matière de tranquillité publique. » Eugène Sourdier, adjoint au maire, en charge des questions de tranquillité publique poursuit, « le Plan communal de prévention de la délinquance est structuré à travers quatre axes. Le premier est le soutien à la parentalité. La famille est le premier lieu de socialisation, donc le cadre d'éducation et de prise en charge des enfants. Les actions mises en place à travers le Programme de Réussite Educatrice contribuent au soutien et à l'accompagnement des familles confrontées aux difficultés éducatives de leurs enfants. » Le deuxième axe cible la protec-

tion des mineurs : de plus en plus exposés aux dangers, les mineurs peuvent être victimes ou auteurs d'infractions pénales. L'articulation de l'éducatif et du répressif participe à la socialisation des mineurs.

L'axe 3 concerne l'accès aux droits : cet axe lie la nécessité de connaître ses droits au respect de ses obligations. Le respect des règles de vie en société contribue à la tranquillité publique et à la prévention de la récidive. Des permanences accès aux droits sont hebdomadairement mises en place à l'Hôtel de ville.

Enfin le dernier axe combine plusieurs démarches à travers notamment le travail de la police, des médiateurs et des agents de Plaine Commune sur le terrain sur différentes problématiques (stationnements abusifs et dangereux, dépôts sauvages, squats des halls d'immeubles, nuisances et conflits de voisinage) ainsi que la mise en place de la vidéosurveillance en tant qu'outil de prévention et d'élucidation. A cela s'ajoute l'accueil des adultes condamnés à exécuter un travail d'intérêt général (TIG).

Eugène Sourdier conclut « cadre d'échanges et de coproduction d'actions partenariales, le CLSPD est aussi une instance de réflexion et de coordination des actions de prévention de la délinquance. » ●

CND



Le pôle médiation avec, au premier plan, les deux médiateurs municipaux, Gorgui Diop, Malika Benemou, le responsable du pôle «Tranquillité publique», Ibra N'Diaye, et, au deuxième plan, Eugène Sourdier, le maire-adjoint chargé de la tranquillité publique. (© Erwann Quéré)

ZOOM SUR LES MÉDIATEURS MUNICIPAUX

Lorsque l'on évoque le travail des médiateurs, on le réduit bien souvent à la gestion des conflits de voisinage. Or, cet élément n'est qu'une part des missions qu'ils accomplissent quotidiennement. A Villeteuse, les missions des médiateurs sont transversales, entre tranquillité publique et accès au droit. Par une présence quotidienne sur le terrain, ils agissent pour endiguer le problème des voitures « ventouse » en lien avec le commissariat, et des dépôts sauvages, en lien avec Plaine Commune, ou encore les bailleurs sociaux, en fonction du lieu de l'infraction (espace public ou privé). Ils sont une interface entre la population

et les diverses institutions, quelle que soit la difficulté rencontrée par les personnes, par un long travail d'écoute, d'information et d'accompagnement. Ainsi, ils accompagnent les victimes d'agression ou de vol, et les aident à se rendre au commissariat. Ils sont amenés à orienter les familles dont les enfants sont confrontés aux difficultés scolaires vers le PRE, les jeunes vers la mission locale ou le PIJ. Les familles en butte aux difficultés financières sont orientées prioritairement vers les assistantes sociales du Conseil départemental (la DPAS) et parfois au CCAS. Ils ont ainsi un rôle de « facilitation » du contact entre les habitants et les

diverses institutions, avec entre autre SOS Victimes, ou l'accès à l'aide juridictionnelle par le biais de l'écrivain public ou du juriste. Et bien évidemment, pour travailler la gestion des conflits ou des incivilités (tels que tags ou occupation d'immeuble) bien en amont, ils organisent des moments de convivialité dans les halls d'immeubles, afin de créer des liens de socialisation entre les habitants. Ne pas confondre, les médiateurs n'ont pas à intervenir en lieu et place de la police, ni des éducateurs spécialisés du Conseil départemental. C'est un travail de contact et d'échange au quotidien, où les mots permettent d'éviter les maux. ● **Max Grau**



LE FOCUS

ASSEMBLÉE DE JARDINIERS

Fin janvier les Jardins Ouvriers tenaient leur assemblée générale en présence de Carinne Juste, le maire. L'occasion de distribuer quelques trophées, diplômes et fleurs mais aussi de lever certaines inquiétudes quand aux choix arrêtés dans le Plan Local d'Urbanisme.

Photos: Saddri Derradji



Le siècle de LÉONE

Le 2 février, Léone a fêté ses 100 ans chez elle, en compagnie d'une partie de sa famille et de Carinne Juste, maire, et Hamida Valour, adjointe en charge des personnes âgées. La fête s'est poursuivie toute la semaine avec la venue des petits-enfants. Elle partage avec nous les grands moments de sa vie.

« Je suis née le 2 février 1916, à Saulx-les-Chartroux, à côté de Palaiseau. Entre 1914 et 1918, mon père était mobilisé. Je suis née d'une permission comme mes frères aînés, Henri et André. Le fait d'être née pendant la guerre, je ne sais pas si cela a marqué ma vie. Lorsqu'on est petit bébé, on ne se rend pas compte. Ce qui m'a marqué à cette époque c'est lorsque mon père est revenu en 1918. Il a voulu me prendre dans les bras, j'ai eu peur. Je me suis mise à crier car je n'avais pas de souvenirs de lui. Je ne l'avais jamais connu. J'ai grandi avec ma mère, pour y arriver, elle faisait des culottes et pantalons pour les soldats. Je lui donnais un coup de main. Elle s'occupait également de nourrissons. A l'école, c'était compliqué car je suis gauchère. C'était mal vu. On m'attachait la main avec une ceinture de robe pour me forcer à écrire de la main droite. Je pleurais, et on me chantait une chanson pour me consoler. Heureusement, le chant pouvait être aussi festif. « A l'âge de 12 ans, je chantais sur scène, j'ai quitté l'école à 13 ans. Mon père participait à la fanfare du village, il chantait beaucoup, on chantait à deux voix. » Léone entame la chansonette « Plaisir d'amour ne dure qu'un moment, Chagrin d'amour dure toute la vie ». Suivi d'un autre titre « Le moineau de Paris ». De sa voix claire elle entonne « Dans l'ar-



din public, tout ensoleillé, un petit moineau sur l'herbe est tombé... ».

23 printemps en septembre 1939
Après cet intermède musical, Léone poursuit le parcours de sa vie. « Il fallait bien que je me débrouille. Ma belle-mère m'a proposé de tout partager. On a toujours mangé et jamais été privé de quoi que ce soit. Mon mari était parti faire la guerre. J'avais déjà trois enfants. Durant la seconde guerre mondiale, on habitait à Montlhéry. Pendant les bombardements, on se cachait dans la tour de Montlhéry, dans la roche du château fort.

Dans la maison nous avions des masques à gaz. Les enfants jouaient parfois avec. Les cadeaux de Noël étaient rares. Il n'y avait rien dans les vitrines des magasins. « Un Noël, maman avait accroché des petits gâteaux sur le sapin, parfois le cadeau était une orange ou des petits bonbons au chocolat » se souvient Raymonde, une de ses filles. « Après la guerre, on était content d'en être sorti. Mon mari a été embauché aux chemins de fer. Nous avons déménagé ici dans ce pavillon à Villetaneuse, en août 1950. La place, nous manquait à Montlhéry,

j'avais déjà 8 enfants. Ma dernière fille, Marie-France est née à Saint-Denis. Au début, les enfants couraient partout dans le pavillon. « On était content, la maison était entourée de maraîchers, il y avait des arbres fruitiers » se remémore Nicole, une autre de ces filles. Autre nouveauté, la voiture : « nous l'avions achetée pour mon fils, mais c'est mon mari qui s'en servait pour le travail ». Cette voiture est un sacré souvenir. Léone a refait l'intérieur en tissu, et une des filles y a fait le premier bisou à son futur mari. Sinon, les déplacements se faisaient en train.

« En travaillant à la SNCF, nous avions des billets à tarifs réduits. Nous avons pu ainsi partir en vacances en famille chaque année à Antibes. Marcel achetait l'Humanité Dimanche et le Parisien. Les enfants ont été baptisés et ont été communiés. Je n'avais pas trop le temps de faire de la politique, j'étais très occupée avec eux. Pour m'en « débarrasser », je les envoyais à la messe, au catéchisme. Mon mari est mort en novembre 1997 d'un cancer. J'avais 81 ans ». Depuis 8 ans, Raymonde est revenue vivre auprès de sa mère. Son frère Michel qui habite tout près est toujours disponible. Régine sa sœur donne aussi un coup de main. Frères et sœurs viennent rendre visite tous les dimanches. « Les journées sont longues car je ne vois plus trop bien et j'ai du mal à supporter mes écouteurs... ». Léone communique tout de même chaque semaine avec les siens via le téléphone ou internet! Elle aime également les gaufrettes et les gâteaux, souvent préparés par Corinne, sa petite fille. Raymonde est aux petits soins pour sa maman « je la promène ». 100 ans et toujours citoyenne, sa fille l'accompagne voter à chaque élection. Pour raisons familiales, Raymonde est obligée de descendre à Clermont-Ferrand. Léone va rejoindre, « les jardins d'Epinay », une maison de retraite, « tip-top » dit Léone. « Nous viendrons vous rendre visite tous les jours » promet son gendre Lucien. ● **Christophe Barette**



Agenda

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr
Nous contacter : communication@mairie-villetaneuse.fr

- ACCUEIL PARENTS-ENFANTS PMI MARDI**
16 FÉVRIER 2016 DE 14H À 16H CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- CONSEIL DE TERRITOIRE DE PLAINE COMMUNE**
MARDI 16 FÉVRIER 2016 À 19H30 AU SIÈGE DE PLAINE COMMUNE / Tél. 01 55 93 55 55
- ATELIER ARTS PLASTIQUES MERCREDI**
17 FÉVRIER 2016 DE 14H À 17H CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- ATELIER YOGA PARENTS/ENFANTS JEUDI**
18 FÉVRIER 2016 DE 10H À 11H CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- PERMANENCE DU MAIRE JEUDI 18 FÉVRIER 2016 DE 16H À 17H45** À L'HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 40 76 17
- ATELIER RELAXATION-BIEN-ÊTRE JEUDI 18 FÉVRIER 2016 À 14H** CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- ATELIER «BOBINÉS» SAMEDI 20 FÉVRIER 2016 DE 14H À 17H** CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- ATELIER MOBILIERS DE JARDIN SAMEDI 20 FÉVRIER 2016 DE 10H À 13H** CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- PHARMACIE CENTRALE DIMANCHE 21 FÉVRIER 2016** À ÉPINAY-SUR-SEINE / Tél. 01 48 26 85 26
- ATELIER «PÂTISSERIES DU MONDE» LUNDI 22 & 29 FÉVRIER 2016 DE 14H À 17H** CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10

- INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS JEUNESSE LUNDI 22 & 29 FÉVRIER 2016 À PARTIR DE 9H30** MAISON DE QUARTIER PAUL-LANGEVIN/ Tél. 01 49 71 58 80
- JEUX EN RÉSEAU MARDIS 23 FÉVRIER ET 1^{ER} MARS 2016 À 16H** CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- «JEUX PARTY» : APRÈS-MIDI LUDIQUE MARDI 23 FÉVRIER 2016 DE 14H À 16H** CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- ENCOMBRANTS MARDI 23 FÉVRIER 2016 DÉPÔTS DES OBJETS LA VEILLE** / Tél. 0 800 074 904
- ATELIERS «FILM COURT» À PARTIR DU 23 FÉVRIER 2016 (VOIR DÉTAILS >> PAGE 1)** CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- KARAOKÉ DE LA CHANDELEUR MERCREDI 24 FÉVRIER 2016 À 14H** AU PÔLE SENIORS / Tél. 01 49 46 10 90
- SORTIE EN FAMILLE AUX «CHÂTEAUX DE SABLE...» DU CENTRE BEAUBOURG MERCREDI 24 FÉVRIER 2016 DE 9H30 À 18H** CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- CINÉ FILOU ! VENDREDI 26 FÉVRIER 2016 DE 14H À 16H** CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- «CHANTONS ENSEMBLE !» JEUDI 25 FÉVRIER 2016 DE 10H30 À 11H30** CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- «DESSINER, C'EST GAGNÉ !» JEUDI 25 FÉVRIER 2016 DE 17H30 À 19H30** CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- PHARMACIE MORAIN DIMANCHE 28 FÉVRIER 2016** À SAINT-DENIS / Tél. 01 48 22 11 54

Santé + État civil

POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS) 15bis, place de l'Hôtel-de-Ville
Tél. 01 55 83 01 20

- PRÉLÈVEMENTS**
Les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h, les mercredi et vendredi de 7h45 à 11h, avec ou sans rendez-vous. A NOTER : les prélèvements à domicile ont lieu tous les mardis matin de 8h30 à 11h, sur rendez-vous
- VACCINATIONS**
Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.
- PLANNING FAMILIAL**
Contraception, dépistage, maladies sexuellement transmissibles, sida... Consultations gratuites assurées le lundi de 14h à 17h. ●

NAISSANCES

- Aliya Benhammou
- Aïda Mvotto Atangana
- Aksil Nait Amer
- Luc-Richard Athis Jully

MARIAGES

- aucun

DÉCÈS

- aucun

PROCHAIN NUMÉRO : MARDI 1^{ER} MARS 2016

**DES IDÉES À SOUMETTRE ?
UNE ACTU À PROPOSER ?
UN PORTRAIT À RÉALISER ?**

CONTACTEZ NOUS :

COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Horaires de l'Hôtel de ville

Ouverture des services municipaux La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17 h, et le samedi de 9h à 12h pour les services de permanence : état-civil, logement, régie centrale.
Tél. 01 49 40 76 00.

Permanences de l'Hôtel de ville

Vos élus à votre écoute

- Carinne Juste, maire, les 1^{ers} et 3^e jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
- Thierry Duvernay, premier-maire adjoint, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 49 40 76 26
- les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 49 40 76 17.
- Conseillers départementaux du

canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse :

- Michel Fourcade reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27.
- Nadège Abomangoli reçoit sur RDV au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.

Permanences en mairie

- Avocat conseil : le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
- Conseiller juridique (accès au droit) : le 1^{er} et 3^e mardi du mois de 14h à 17h

- Notaire : chaque 2^e lundi du mois sur rendez-vous au 01 49 71 35 15
- Interprètes-écrivains publics : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire ; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

Au centre socioculturel Clara-Zetkin 01 49 98 91 10

- L'assistante sociale de la CAF reçoit uniquement sur rendez-vous le mardi matin au 01 55 84 50 45 ●

ENCOMBRANTS
CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE
Tél. 0 800 074 904
WEB plainecommune.fr
APP. plainecommune



VILLETANEUSE INFORMATIONS
N°24 - 16 FÉVRIER 2016 - HÔTEL DE VILLE - 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - BP 59 - 93430 VILLETANEUSE - 01 49 40 76 00 - COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR
Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef : Claire Noury-Diarra • Secrétaire de rédaction : Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré • Rédaction : Christophe Barette • Claire Noury-Diarra, David Pichevin, Erwann Quéré • Photographies : Sadril Derradji et Erwann Quéré • Création maquette : Erwann Quéré • Exécution maquette : Erwann Quéré • Photo de couverture : Erwann Quéré • Impression et photogravure : Imprimé sur papier labellisé PEFC / Imprimerie RAS • Prix du numéro : 0,15 euro • Tirage : 6 900 exemplaires • Numéro paritaire : 367 • ISSN : 1 883-0662